

Congrès AFSP 2009

Section thématique 37

Partis politiques et mouvements sociaux à la croisée des approches :
interdépendances, transformations et traits communs.

Axe 1

Clément Desrumaux (Université de Lille 2, CERAPS)

Grégory Hû (IEP de Strasbourg, PRISME-GSPE)

clement.desrumaux-2@univ-lille2.fr

gregory.hu@wanadoo.fr

Attentes, ententes et mésententes. Une analyse de la structure des opportunités politiques entre partis politiques et mouvements sociaux

D'abord sporadique et normative, l'étude des mouvements sociaux s'est progressivement développée pour devenir, à partir des années 1970 un ensemble structuré de notions et de théories identifiables au sein de la science politique. L'essor de la théorie des mobilisations des ressources¹ aux Etats-Unis et simultanément l'étude des « nouveaux mouvements sociaux² » en France ont constitué une base sociologique sur laquelle s'est structuré un ensemble théorique. Progressivement, la littérature scientifique portant sur les mouvements sociaux s'est intéressée aux relations qu'entretenaient ces derniers avec d'autres acteurs du champ politique. Si des études sur les relations entre les mobilisations et les médias ont rapidement vu le jour³ ; les interactions avec les acteurs de l'action publique⁴, et les acteurs étatiques⁵ ont plus tardivement fait l'objet d'analyse.

Les relations entre les mobilisations et les partis politiques ont également été prises en compte. Deux ensembles de travaux s'y rapportent. Le premier tend à considérer les militants de ces organisations en analysant leur multipositionnement ou l'évolution des carrières militantes par le passage entre ces différentes organisations⁶. Les derniers mouvements pro et anti Contrat Première Embauche ont ainsi été analysés comme un moment dans lequel s'est

¹ McCARTHY J.D., ZALD M., « Resource mobilization and social movements: a partial theory », *American Journal of Sociology*, vol. 82, 1977, p. 1212-1241.

² A travers notamment des travaux d'Alain TOURAINE et de son équipe en France ou d'Alberto MELLUCCI en Italie.

³ GITLIN Todd. 1980. *The Whole World Is Watching: Mass Media in the Making and Unmaking of the New Left*. Berkeley, CA, Los Angeles, CA & London, U.K.: University of California Press. La participation des journalistes à l'émergence des mouvements sociaux. JUHEM Philippe (1999) "Le cas de SOS-Racisme Médias, mouvements sociaux, espaces publics", *Réseaux*, Vol.17, n°98, pp. 119-152 ; Neveu Erik (1999), "Medias et Mouvements Sociaux", *Réseaux*, vol.17, n°98, pp. 17-85 ; CHAMPAGNE Patrick (1984), « La manifestation » La production de l'événement politique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°52-53, p.19-41

⁴ GARRAUD Philippe, « Politiques nationales : élaboration de l'agenda », *L'Année sociologique*, vol. 40, 1990, p. 17-41 SIMEANT Johanna *La cause des sans-papiers*, Paris, Presses de Science Po, 1998

⁵ FILLIEULE Olivier et DELLA PORTA Donatella, *Police et manifestants. Maintien de l'ordre et gestion des conflits*, Paris, Presses de sciences po, 2006. FILLIEULE Olivier et BENNANI-CHRAÏBI Mounia (eds.). *Résistances et protestations dans les sociétés musulmanes*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003

⁶ MICHON Sébastien, *Études et politique : les effets de la carrière étudiante sur la socialisation politique*, Thèse de sociologie dirigée par Christian de MONTLIBERT, Université Marc Bloch Strasbourg 2, 2006 ; voir aussi « Comment penser les continuités et discontinuités du militantisme ? Trajectoires, pratiques et organisations militantes », Lille – IFRESI-CERAPS-CLERSE, Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales, 8, 9 et 10 juin 2006.

cristallisée une certaine forme de politisation reconvertie par la suite dans les partis politiques⁷. Le second ensemble de travaux porte sur les transformations de ces organisations ; en effet les mouvements sociaux et syndicats ouvriers ont donné naissance à nombre de partis socialistes⁸ en Europe. Plus récemment les mouvements écologistes et contestataires ont permis la création des partis Verts et d'extrême gauche⁹. D'autres études plus récentes étudient également conjointement les partis politiques et les mouvements constitutifs de leurs bases¹⁰.

Cependant, les analyses des interactions entre les organisations sont plus rares¹¹. Du reste, en France, comme dans la littérature anglo-saxonne, l'analyse des mobilisations s'est établie sans lien direct avec l'étude des partis politiques. Les partis politiques et les mobilisations sociales ont des relations ambivalentes : les partis politiques cherchent presque tous à conquérir et à exercer le pouvoir politique. Les mobilisations sociales cherchent bien souvent, quant à elles, à défier le pouvoir en place. Lien privilégié entre la « société civile » et l'« Etat » selon Richard Katz et Peter Mair¹², les organisations partisans devenant partie intégrante de l'Etat s'éloignent de la société civile. Sans reprendre entièrement la thèse développée par ces deux auteurs, la professionnalisation des partis politiques semble un élément caractéristique des partis politiques¹³. Cette professionnalisation a même été ajoutée aux causes conduisant à une séparation toujours plus accrue entre le parti socialiste et les catégories populaires¹⁴. Ces deux thèses semblent pouvoir se réunir autour du concept d'opportunité politique. Si l'Etat et les partis politiques au pouvoir s'interpénètrent et si ces derniers s'éloignent des groupes qui les ont constitués, alors le concept de structure des opportunités politiques mérite d'être analysé sous l'angle nouveau des relations entre partis et mobilisations sociales.

La généalogie du concept de la structure des opportunités politiques¹⁵, débute par un article de Peter Eisinger¹⁶ comparant les conditions d'émergence des mouvements noirs dans plusieurs villes américaines. Reprise ensuite par Doug McAdam¹⁷, elle a surtout été développée par Sydney Tarrow¹⁸ qui en propose une définition à partir de plusieurs critères. En sus du degré d'ouverture du système politique, de la capacité à développer des politiques

⁷ DECARY Thomas, *Les nouveaux adhérents socialistes de la Fédération du Nord. Sociographie et contribution à l'étude de l'évolution du militantisme au sein du Parti socialiste*, dirigée par Rémi LEFEBVRE, 2007 ; DESRUMAUX Clément, *Aux cœurs des campagnes de l'UMP. Contribution à la sociologie des mobilisations électorales par leur analyse locale*, dirigé par Jean-Gabriel CONTAMIN, 2007.

⁸ THORPE, Andrew. (2001) *A History Of The British Labour Party*, Palgrave,

⁹ KITSCHELT Herbert, 1989, *The Logics of Party Formation: Ecological Politics in Belgium and West Germany*, Cornell University Press, 343 pages GUIONNET Christine, « La politique autrement à Rennes : Entre récurrences et réinventions », dans Jacques LAGROYE, Patrick LEHINGUE et Frédéric SAWICKI (dir.), *Mobilisations électorales. Le cas des élections municipales de 2001*, PUF, 2005

¹⁰ John C. GREEN, Mark J. ROZELL & Clyde WILCOX (2002) "Social Movements and Party Politics: The Case of the Christian Right", *Journal for the Scientific Study of Religion*, Vol.40, n3, 413 - 426

¹¹ Signalons tout de même BERENI Laure, Lutter dans ou en dehors du parti ? L'évolution des stratégies des féministes du Parti socialiste (1971-1997) ", *Politix*, vol. 19, n°73, 2006, p. 187-209.

¹² KATZ Richard S. et MAIR Peter (1995), "Changing Models of Party Organization and Party Democracy. The Emergence of the Cartel Party", *Party Politics*, Vol. 1, No. 1, 5-28

¹³ SAWICKI Frédéric et LEFEBVRE Rémi, *Le peuple vu par les socialistes*, in MATONTI Frédérique, (dir.), *La démobilisation électorale*, Paris, La Dispute, 2005, p. 69-96

¹⁴ SAWICKI Frédéric et LEFEBVRE Rémi, *La Société des socialistes. Le PS aujourd'hui*, Editions du Croquant, 2006.

¹⁵ Sur ce point voir NEVEU Erik, *Sociologie des mouvements sociaux*, Repères la Découverte, 2005, page 85.

¹⁶ EISINGER Peter, « The Conditions of Protest Behaviour in American Cities », *American Political Science Review*, vol.67, n°1, 1973, p.11-28.

¹⁷ McADAM Doug, *Freedom Summer*, Oxford Univ. Press, 1988

¹⁸ TARROW Sidney, *Democracy and disorder. Protest and politics in Italy, 1965-1975*. Oxford, Clarendon Press, 1989.

publiques et de la divisions des élites, c'est surtout le degré de stabilité des alliances politiques et l'existence de forces relais à des positions stratégiques qui permettent de prendre en compte les relations entre partis politiques et mobilisations. Le concept de structure des opportunités politiques est séduisant et permet de considérer, de manière relationnelle, les mouvements sociaux¹⁹ et leurs environnements. Séduisant il est aussi spongieux et tend à devenir le concept écran derrière lequel on masque indistinctement l'ensemble des acteurs sociaux avec lesquels les mobilisations sont en contact²⁰.

Cette communication n'est pas une nouvelle contribution à la dilution de l'objet mais plutôt une confrontation de la littérature scientifique sur les partis politiques et sur les mouvements sociaux. Il s'agit de revisiter la structure des opportunités politiques à travers l'étude de la réception positive ou négative des mobilisations par les élus de deux formations politiques occupant ou en position d'occuper des responsabilités au niveau local (l'UMP et le PS). L'angle privilégié ici est celui de l'ethnographie et de l'analyse microscopique permettant de comprendre comment s'articulent au local les relations entre mobilisations sociales et partis politiques. Plusieurs mobilisations forment le corpus de cette communication²¹. A partir d'une grève de la faim à Lille (avril 2004), d'un projet de construction de piste d'essai ferroviaire dans les Flandres (2006-2007), d'un projet d'autoroute traversant le département du Nord (2004-2008), des modalités de prise en charge du saturnisme par la mairie du 20^{ème} arrondissement de Paris (1995 – 2008), et de la mobilisation suite à la vente de l'usine Général Motors de Strasbourg (septembre 2008), la communication explore les modalités d'intervention des élus, et compare les répertoires d'actions des mobilisations et des partis politiques. Ces mobilisations diffèrent par leur taille, leur impact et leurs causes ; elles permettent de prendre en compte des situations suffisamment diverses pour comprendre les relations qui se tissent.

En traçant, dans un premier temps, les lignes d'une évolution structurelle des relations entre partis politiques et mobilisations sociales (I), il s'agira de voir que ces relations sont à prendre en compte différemment afin de les saisir conjoncturellement dans leur complexité (II). Au final, c'est moins une coupure des relations, qu'une complexification des rapports qui semble devoir être privilégiée.

¹⁹ On entend par mouvement social, l'ensemble des acteurs qui se mobilisent autour de cause sans prétendre à exercer le pouvoir politique. On parlera de mobilisation pour spécifier les acteurs mobilisés dans nos terrains.

²⁰ GAMSON William A. and MEYER David S., "Framing Political Opportunity" in Doug MCADAM, John D. MCCARTHY, Mayer N. ZALD (eds) *Comparative Perspectives on Social Movements*, Cambridge University Press. 1996

²¹ Ces terrains, issus de nos travaux de recherche respectifs, ont été réunis dans le cadre de cette communication. Pour plus de détails sur ces mobilisations, on peut se reporter en annexe I.

Les cadres des relations interorganisationnelles : autonomisation et professionnalisation de l'espace politique partisan et de l'espace des mouvements sociaux

L'imperméabilité des analyses sur les mobilisations et sur les partis politiques conduit bien souvent à tenir compte des mobilisations et à jauger, parfois en aveugle, la réaction des partis politiques comme des autres acteurs politiques (administrations, partisans). Il convient de faire ici l'analyse fine des relations entre ces deux types d'organisations. Ces relations semblent être marquées structurellement par une distanciation croissante due à une autonomisation des organisations.

Autonomisation des organisations partisans

La théorisation la plus aboutie concernant les relations entre partis politiques et mobilisations sociales se trouvent certainement chez Richard Katz et Peter Mair. L'évolution des organisations partisans de masse vers ce qu'ils appellent les partis de cartel se mesure tant au regard des relations que les partis entretiennent avec l'Etat que celles qu'ils entretiennent avec « la société civile ». La dénomination de société civile n'est pas très claire et mériterait d'être précisée. Dans le cadre de cette communication nous préférons parler plus précisément des mouvements constituants et constitutifs des partis politiques. Pour Richard Katz et Peter Mair, le parti de masse avait pour fonction principale d'être l'intermédiaire entre ces mouvements et l'Etat. Les relations entre partis et mouvements sociaux consistaient donc principalement à faire le relais des préoccupations et à permettre la représentation de ces mouvements tant à travers le personnel politique que par l'intermédiaire des plateformes gouvernementales. Les partis politiques étaient alors ancrés dans ces mouvements qu'ils soient écologistes, ouvriers ou religieux. Cependant les partis politiques semblent s'être séparés de cette base à mesure qu'ils exerçaient le pouvoir. Ils s'éloigneraient en effet de leur base de soutiens traditionnels à mesure qu'ils chercheraient à s'attirer le soutien d'une majorité d'électeurs. Du reste leurs préoccupations se modifieraient à l'aune de la pratique du pouvoir.

Au cours de ces dernières années, un constat similaire peut se faire sur nos terrains. La lecture des statuts et des organigrammes, même s'il ne faut pas trop réifier ces observations²², donne un aperçu de cette évolution. En ce qui concerne feu le RPR et désormais l'UMP, les observations sont plus difficiles. L'essentiel des relations avec les mouvements religieux ou liés aux activités économiques se font sur des bases interpersonnelles²³. La professionnalisation du parti a cependant limité considérablement les possibilités d'entrer dans la carrière politique sans passer par le parti. Du reste, les organigrammes locaux ne révèlent que très peu la réalité locale : s'il existe bien des délégués fédéraux thématiques à l'immigration, à la famille, à la société numérique, etc., ces postes ont une fonction principalement honorifique et se comprennent plutôt comme autant de rétributions du militantisme²⁴. Au parti socialiste, tant au niveau national que dans certaines fédérations comme celle du Nord, l'évolution organisationnelle du parti est plus patente²⁵. La majorité des secrétaires fédéraux chargés des relations avec les mouvements sociaux ont disparus au profit de postes toujours plus nombreux dont les priorités sont strictement internes au parti (projet,

²² OFFERLE, Michel, 2006, *Les partis politiques*, PUF, collections Que sais-je ? p.49.

²³ Sur ce point, voir : PETITFILS Anne-Sophie, La "société civile de droite". La socialisation associative des militants et des élus de l'UMP, thèse de science politique en cours sous la direction de SAWICKI Frédéric, université de Lille 2.

²⁴ Sur ce point voir : DESRUMAUX Clément, 2007, *Aux cœurs des campagnes de l'UMP. Contribution à la sociologie des mobilisations électorales par leur analyse locale*, Mémoire de master recherche dirigé par CONTAMIN Jean-Gabriel. 369 pages.

²⁵ Voir les organigrammes en annexe II.

adhérents, vie militante, ou élections). Dans la Fédération du Bas-Rhin, les dirigeants fédéraux ont quasiment toujours conservé un secrétaire fédéral en charge des relations avec l'extérieur. Il n'est néanmoins plus question du mouvement social, mais des « relations sociales ». Il n'en a d'ailleurs que le titre. En effet, à la question de savoir si les mobilisés ont rencontré ce secrétaire fédéral, le délégué CGT à General Motors répond n'en connaître pas même son existence :

« -Déjà ce que je cherchais à comprendre c'est notamment dans les partis de gauche, notamment au Parti socialiste, ils ont des secrétariats fédéraux à la mobilisation sociale etc. Est-ce que vous êtes en contact avec eux ?

-Ah ben nous au niveau de ce truc, c'est la première fois que j'entends ça ! Y a jamais eu de relations avec le Parti socialiste ou d'autres partis concernant justement la mobilisation sociale ou la défense des entreprises.

[...]

-Donc du coup... parce que le PS est organisé avec plusieurs secrétariats fédéraux et notamment un secrétariat fédéral à la mobilisation et la personne s'appelle Daniel Bonnot. Vous n'avez jamais entendu ce nom ?

-Jamais entendu parlé. Jamais entendu parlé. Daniel Bonnot, je ne connais pas. Ah non, non, non... »²⁶

Le secrétaire fédéral aux relations sociales, interrogé sur ses liens avec les syndicats, reconnaît alors des rapports insuffisants avec les acteurs des mouvements sociaux :

« -Mais est ce que le parti socialiste discute avec les syndicats de GM par exemple ?

-Oui oui bien sûr on discute. Et là je vais proposer quelque chose, c'est qu'on mette en place un observatoire social. Pour qu'on puisse regarder l'évolution des fermetures d'usines, des suppressions d'emplois, des créations d'emplois, les plans sociaux et tout ça. Qu'on puisse avoir une vision de tout ce qui se passe. Parce que là souvent il y a des fermetures d'usines dans un coin : on le sait pas on l'apprend après. Parce que on n'a pas, comme en Allemagne, cette façon de fonctionner qui fait qu'on est tout le temps en relation. Ici, y'a 50 emplois qui vont être supprimés et souvent, on l'apprend par la presse »²⁷.

Ces liens si lâches avec les acteurs des mouvements sociaux, qui conduisent ce secrétaire fédéral à prendre connaissance dans la presse des fermetures d'usine, se remarquent également au niveau national.

L'analyse des modifications locales de l'organisation partisane montre qu'elles suivent largement l'évolution constatée au niveau national. Ainsi, en 1997 Harlem Désir était en charge des relations avec le mouvement social, poste disparu aujourd'hui. On ne saurait cependant se contenter d'une lecture des organigrammes pour conclure à une séparation toujours plus grande des partis politiques et des mouvements sociaux. Il est possible également de revenir sur la préparation des campagnes électorales nationales depuis 1997²⁸. Ainsi, le 17 novembre 1996, le parti socialiste organise à la Bourse du Travail de Saint Denis un « Forum social » intitulé « les propositions économiques et sociales du Parti socialiste en débat ». Réunis autour d'ateliers thématiques, les caciques du parti engagent des discussions autour du chômage, des services publics, ou de l'école. Sous la houlette d'Harlem Désir, ces ateliers ainsi qu'une table ronde se tiennent au long de la journée réunissant les syndicats et confédérations syndicales (CGT, CFDT, CGT-FO, FEN, FSU, SNES, FIDL) mais aussi

²⁶ Entretien délégué syndical CGT General Motors. Juin 2009.

²⁷ Entretien secrétaire fédéral aux relations extérieures de la Fédération socialiste du Bas-Rhin. Décembre 2008.

²⁸ Ce point fait l'objet d'une analyse plus fine dans un travail de thèse : DESRUMAUX Clément, Les partis politiques au prisme des campagnes électorales. Une comparaison franco-britannique des mobilisations électorales législatives depuis la fin des années 1990, Thèse sous la direction de M. le Professeur J-G. CONTAMIN à l'Université de Lille 2

plusieurs associations (DAL, APEIS, FCPE ...) et diverses personnalités politiques (Patrick Braouezec du parti communiste ou d'autres témoignages plus anonymes). S'il ne faut certainement pas exagérer l'importance de cet événement sur l'évolution des propositions du Parti Socialiste, la réalité d'une arène d'échange et sa visibilité permettent au moins de mesurer la matérialité des relations entre le PS et les organisations dites structurantes du mouvement social. Du reste, au niveau fédéral, il est possible de dénombrer plusieurs appels à participer à la marche européenne contre le chômage, la précarité et l'exclusion (les 13-14 et 15 mai à Strasbourg) ou aux manifestations du premier mai. Dix ans plus tard, le 3 juin 2006 se tient une réunion à Strasbourg. Dans les documents distribués par le PS il s'agit également de discuter du projet du parti pour les élections à venir. Sobrement intitulé les « Etats Généraux du projet », s'y succèdent à la tribune Benoît Hamon, Harlem Désir, Pierre Moscovici, présentant à tour du rôle une partie du programme socialiste. Ainsi rapprochés, ces moments de deux campagnes électorales permettent d'illustrer la distanciation entre partis politiques et mouvement social : invités à un débat en 1997²⁹, les « acteurs sociaux » sont relégués au statut de spectateurs en 2007.

Ce bref aperçu des tendances nationales et locales des deux partis politiques pris en compte ici permet de comprendre plus avant cette autonomisation des partis politiques du mouvement social. A cette autonomisation de l'espace politique partisan correspond également celle de l'espace des mouvements sociaux.

Autonomisation de l'espace des mouvements sociaux.

Lilian Mathieu a déjà pu constater que « *les mobilisations et les organisations qui les mènent se déploient dans un univers relativement autonome, traversé par des logiques propres et dont les différents éléments sont unis par des relations de dépendance mutuelle* »³⁰. L'existence de cet espace des mouvements sociaux tel que définit par l'auteur se manifeste d'abord par la volonté de certains de ses acteurs de prendre leur distance avec les partis politiques de gauche. En effet, selon ce délégué syndical CGT, l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981 a suscité beaucoup de désillusions ce qui contribua à rendre plus vigilant les syndicalistes des partis de gauche :

« Bon il y avait des militants syndicaux dans les partis de gauche et d'extrême gauche. Avec le programme commun, on nous a dit : « votez bien et si vous votez bien en fin de compte tout ira bien. Vous aurez tout ». Il a même des syndicalistes qui faisaient de la politique, je me souviens, ici [à la CGT], avant 81, avant mai 81, ils se sont posés la question : « mais le jour où le Mitterrand est élu, on a plus besoin de faire du syndicalisme car tout sera réglé ». Je lui disais : « bon arrête ! » Ben oui, ça c'était l'espoir que les gens avaient. Mais, après 81, y a eu des désillusions. Il a beaucoup de gens qui ont arrêté de faire de la politique voir du syndicalisme. Et on le paie encore jusqu'à maintenant »³¹.

Pareillement, ce dirigeant associatif souhaite ne pas renouveler les erreurs commises en 81 où les acteurs associatifs et syndicaux s'en sont trop remis aux partis de gauche :

« Moi, je pense que c'est important que le mouvement associatif garde sa capacité critique et y compris fasse pression pour obliger une gauche qui est au pouvoir à remplir ses engagements et à aller jusqu'au bout en s'appuyant sur le mouvement social. C'est ce qu'on a loupé moi je pense en 81 et après. Parce que à partir du

²⁹ Notons que les premières invitations internes utilisaient comme titre « les propositions économiques et sociales du PS **aux cibles des acteurs sociaux** ».

³⁰ MATHIEU Lilian, « Rapport au politique, dimensions cognitives et perspectives pragmatiques dans l'analyse des mouvements sociaux », *Revue française de science politique*, vol. 52, n° 1, 2002, p95

³¹ Entretien délégué syndical CGT General Motors. Juin 2009.

moment où le mouvement associatif et syndical se dit : « bon ben maintenant on est au pouvoir, on accepte donc tous les compromis qu'ils nous demandent parce que c'est eux qui sont nos porte-paroles », je pense qu'on se plante. Complètement. Et c'est là qu'on s'est planté en 81 »³².

Par conséquent, ce refus de la tutelle des partis de gauche sur les organisation menant les mobilisations sociales les conduit à rencontrer tout autant des acteurs politiques de gauche comme de droite dans le cadre de leur mobilisation. En outre, afin d'éviter d'apparaître trop proche d'une organisation partisane, les acteurs des mobilisations sociales évitent de mettre trop en avant les partis politiques soutenant leur mobilisation :

« J'ai toujours fait très attention, y compris quand il y a des collectifs qui se constituent, à ce que les partis politiques ne soient pas membre du collectif en tant que tel mais apparaissent en soutien. Ils nous soutiennent, ça les regarde. Mais ils ne sont pas membre à part entière du collectif »³³.

Cette configuration se retrouve aussi dans les mobilisations contre le projet d'autoroute ; les membres des verts engagés le sont à titre individuel et ils maintiennent, au moins formellement, une séparation entre leur engagement et leur position partisane. On constate donc une propension à l'autonomisation de la part des acteurs des mobilisations sociales par rapport au champ politique. Cette volonté d'autonomisation se traduit également, selon le trésorier de l'AFVS, par l'objectif que s'est donné cette association de ne pas renoncer à l'action sous prétexte de l'obtention de financement public :

« On est pas contre les financements publics. Mais bon, on veut garder une liberté totale de parole et d'action donc si ça doit nous compter des subventions publics : eh bien tant pis ! On cherche ailleurs. Voilà c'est le principe »³⁴.

Cette association s'est opposée plusieurs fois à la Mairie de Paris de droite entre 1998 et 2001 et de gauche depuis 2001. Ses demandes de financement ou de locaux n'ont donc jamais été satisfaites. Ses ressources proviennent alors à 80% de subventions octroyées par d'autres associations (Secours Catholique, Fondation Abbé Pierre...), à 10% du Conseil Régional d'Ile de France à travers le financement d'un emploi tremplin et à 10% de fonds propres (cotisations, dons). C'est donc à travers des relations entretenues avec les autres acteurs des mouvements associatifs que cette association se finance. Ces liens forts qu'entretiennent les différents acteurs des mouvements associatifs entre eux indiquent l'existence d'un espace des mouvements sociaux.

Un autre élément tendant à prouver l'autonomisation de l'espace des mouvements sociaux : la capacité d'auto-organisation des mouvements sociaux. Les acteurs des mouvements sociaux cherchent à se regrouper pour s'entraider et publiciser leur mobilisation. C'est le cas notamment de l'AFVS qui est membre de divers collectifs :

« Oui, voilà ce que je voulais dire c'est que pour faire connaître aussi le problème et pour que l'association qui est très petite, puisse avoir un peu plus d'audience, on est rentré à la Fédération DAL dont on est membre. On est membre de l'Observatoire de la Santé des Etrangers qui regroupent 17 associations de défense des étrangers, alors de Médecin du Monde au MRAP, GISTI. Et puis on est membre aussi depuis mars d'un gros collectif qui s'est constitué au moment de la Loi Kouchner sur le droit des malades qui s'appellent le collectif inter-associatif sur la santé »³⁵.

De même, les mobilisations contre l'implantation d'une piste d'essai ferroviaire dans les Flandres constituent ce que l'on pourrait qualifier de mobilisation NIMBY³⁶. Là encore, les

³² Entretien Président et membre fondateur de l'Association des Familles Victimes du Saturnisme. Janvier 2009.

³³ Entretien Président et membre fondateur de l'Association des Familles Victimes du Saturnisme. Janvier 2009.

³⁴ Entretien semi-permanent et trésorier de l'Association des Familles Victimes du Saturnisme. Janvier 2009.

³⁵ Entretien Président et membre fondateur de l'Association des Familles Victimes du Saturnisme. Janvier 2009.

³⁶ Vincent MANDINAUD et Pascal VIOT, « « Nimby », des bouts de jardins aux bords du politique ?

associations de riverains et les agriculteurs forment des collectifs et des associations excluant les élus qui ne sont que des interlocuteurs.

Cette autonomisation de l'espace politique partisan et de celui des mouvements sociaux entraîne une redéfinition des relations interorganisationnelles. Il permet de dresser l'évolution récente et structurelle des opportunités politiques offertes aux mobilisations. Il faut cependant entrer plus précisément dans les relations interindividuelles pour mieux saisir les conditions des relations entre membres des partis politiques et militants engagés dans une mobilisation.

Professionnalisation des relations interorganisationnelles

Nous pensons ici, avec Michel Offerlé, que « *c'est le parti qui fait le " partisan ", ou c'est le partisan qui fait le parti ; mais le " partisan " a toujours une marge de manœuvre pour faire exister le parti à son image et le parti même peu objectivé « impose » toujours des contraintes à ceux à qui il prête sa force collective pour agir*³⁷ ». Aussi en sus de ce que les organisations partisans donnent à voir comme réalité objectivable et objectivée, les acteurs sociaux membres et en position de représenter ces mêmes organisations en sont autant d'incarnations. Dit autrement, les relations entre partis politiques et mobilisations sociales se jouent aussi dans des relations entre individus disposant de ressources, de contraintes et d'objectifs potentiellement différents.

Avec les lois de décentralisation, l'accroissement du nombre de fonctions électives permettant de faire carrière a eu pour effet une professionnalisation accrue de la politique locale³⁸. Dès lors, les modalités de recrutement et de sélection du personnel politique locale tendent à s'homogénéiser au sein des partis gouvernementaux par-delà le clivage droite – gauche. L'exemple de Roxane Decorte, (UMP) et de Dan Steinfeld (PS) illustre ce point. Tous deux âgés de près de 35 ans, ils sont en charge des questions de logement au sein des institutions politiques parisiennes. Roxane Decorte est membre de la commission urbanisme et membre du Conseil d'administration de l'OPAC. Dan Steinfeld est, quant à lui, chef de cabinet de l'adjoint en charge du logement à la mairie de Paris Jean-Yves Mano. Tous deux se sont engagés en politique à l'âge de 17 ans et ont occupé des responsabilités au sein des organismes de jeunesse de leur parti respectif en menant, en parallèle, des études d'histoire à La Sorbonne. En 1995, Roxane Decorte est devenue chef de cabinet d'un adjoint à la Mairie de Paris ; lorsque la droite perd la mairie de Paris elle reste conseillère de Paris et devient consultante. En 1997, Dan Steinfeld devient conseiller économique et fiscal auprès de François Hollande, Premier secrétaire du Parti socialiste, détaché auprès du secrétaire national chargé des questions économiques. Puis, en 2008 après le départ de François Hollande, il va occuper la fonction de chef du cabinet de l'adjoint en charge du logement à la mairie de Paris. Parallèlement, il est élu, en 2008, conseiller municipal à Livry-Gargan. A la lumière de leur

Petite réflexion sur une journée de débat », ethnographie.org

<http://www.ethnographiques.org/2006/Mandinaud.Viot.html> (consulté le 06 juin 2009) ; Gerald Robert VISGILIO, Diana M. WHITELAW, *Our Backyard: a Quest for Environmental Justice*, Rowman & Littlefield Publishers, 2003

³⁷ OFFERLE Michel, *Les partis politiques*, op. cit. p.16

³⁸ ANQUETIN Virginie, « Du parti au cabinet du maire », In COURTY Guillaume (dir.), *Le travail de collaboration avec les élus*, Michel HOUDIARD Editeur, 2005 ; GARRAUD Philippe, *Profession : homme politique. La carrière politique des maires urbains*, L'Harmattan, 1989 ; HÛ Grégory, « Le secrétaire de section est-il un militant comme les autres ? Du bénévole au professionnel, paroles de secrétaires de section dans le Nord, le Bas-Rhin et à Paris (2005-2007) », Recherche socialiste, n°46-47, janvier – juin 2009 ; MONTANE Michel-Alexis, *Leadership politique et territoire*, L'Harmattan, 2001 ; ROUBIEU Olivier, « Des managers très politiques. Les secrétaires généraux des villes », In DUBOIS Vincent et DULONG Delphine, *La question technocratique*, PUS, 1999.

trajectoire, ces deux acteurs sont effectivement des professionnels de la politique. Dès lors, les rapports entretenus par ces professionnels avec la problématique du mal-logement, dont ils ont la charge, apparaissent très ténus ou du moins particulièrement cadrés. Cette forte professionnalisation des carrières des acteurs politiques locaux accroît alors leur autonomisation vis-à-vis des acteurs des mouvements sociaux. Ainsi, Dan Steinfeld, directeur de cabinet de l'adjoint socialiste au logement à la mairie de Paris explique être obligé d'entretenir des rapports avec les acteurs des mouvements sociaux :

« Et les associations de mal-logés, vous les voyez souvent ?

Ben pas le choix ! Voilà parce que ils s'intéressent à certaines adresses et ils se trouvent que ce sont des adresses que l'on suit. [...] Donc oui, il m'arrive de temps en temps d'avoir des échanges de courriers, de courriers électroniques, téléphones »³⁹.

Cette autonomisation se remarque également par le caractère parfois purement utilitaire de la relation que les élus cherchent à entretenir avec les acteurs des mouvements sociaux. Ainsi, selon ce dirigeant de l'AFVS, la seule présence de la presse décida les parlementaires parisiens à convier différentes associations à leur compte rendu de mandat annuel :

« Le PS nous a invités l'année dernière à son compte rendu de mandat des parlementaires. Ils avaient voulu ouvrir ça au monde associatif et ils ont invité, je ne sais plus, une trentaine, une quarantaine d'associations à y assister et on y est allé pour voir un petit peu à quoi ça pouvait ressembler. Moi j'ai été très déçu du truc parce que ce n'était pas une volonté d'échange avec des associations, c'était une volonté de mettre les associations au premier rang afin qu'elles soient dans le champ des caméras. Nous avons assisté ensuite à 4 heures d'auto-congratulation des parlementaires qui venaient dire tout ce qu'ils avaient fait l'année passée. On n'était pas dans une vraie dynamique de réflexion avec le monde associatif. On était là comme des faire-valoir d'une ouverture vers le monde associatif »⁴⁰.

Mais plus qu'une autonomisation des partis politiques vis-à-vis des mobilisations sociales, on constate que les acteurs dominants du champ politique sont en mesure d'imposer leurs décisions aux mobilisés. Ainsi cette élue UMP à Paris insiste également sur la capacité des gouvernants locaux à phagocytter les mobilisés par le jeu des subventions publiques :

« Une mairie c'est une vraie machine de guerre électorale. Enfin le maire a un poids incroyable. Il peut faire plein, plein de choses. [...] Le problème c'est que les associations, c'est bien quand elles sont sur la base du bénévolat, mais quand elles sont avec des salariées, elles dépendent de la municipalité ou du Conseil régional pour exister C'est plus proche entre guillemet du clientélisme. Malheureusement quoi »⁴¹.

Ces relations particulières se retrouvent également sur un dossier similaire dans la métropole lilloise. En 2004, suite à une grève de la faim menée par une quarantaine de femmes pour revendiquer un logement décent et parfois des papiers, une adjointe au maire, chargée de l'action sociale liée au logement expose les relations que la mairie entretient avec les associations liées à la problématique du logement.

- Vous avez beaucoup de contacts avec le Dal sur ces questions de logements ?

- Avec le DAL en général, et oui sur les questions de logements depuis longtemps. Ce sont des rapports étroits puisqu'ils nous ont souvent interpellés sur des problèmes de relogement. On les connaît depuis longtemps. [...] Ils sont financés par la ville, dans le cadre d'un accompagnement individuel, on leur demande de faire un

³⁹ Entretien chef de cabinet de l'adjoint socialiste à la mairie de Paris. Juin 2009.

⁴⁰ Entretien semi-permanent et trésorier de l'Association des Familles Victimes du Saturnisme. Janvier 2009.

⁴¹ Entretien conseillère de Paris UMP. Janvier 2009.

accompagnement pour les personnes en difficulté, donc ils ont un financement pour ça⁴² ».

La question du financement associatif est un élément des relations partis-mobilisations. Lorsqu'ils exercent le pouvoir local, les partis politiques ont cette possibilité de soutenir et sélectionner certaines associations. Ces rapports privilégiés sont d'autant plus facilités que les acteurs des associations sont multipositionnés. Du reste, dans les deux extraits d'entretien, il est possible de relever l'assimilation ou plutôt la mise en parenthèse de l'organisation partisane. Les professionnels de la politique ne s'intéressent presque qu'exclusivement à leur institution, ses attributions et ses ressources. Ils deviennent davantage les porte-parole des institutions qu'ils incarnent plutôt que du parti politique auquel ils appartiennent. Ce registre se retrouve également dans une forme de routinisation des relations interorganisationnelles :

« - Le 16 avril 2004, une délégation est venue en mairie ; il y avait les porte-parole du collectif qui s'était formé, Mgr Gaillot, le Professeur Albert Jacquart, et des gens du DAL. Je suppose que c'était pour vous rencontrer. Pouvez vous me décrire ce qu'il s'est passé ?

- Globalement, ils venaient voir la ville pour dire : « que faites-vous ? », « vous ne faites pas, vous devriez faire ». On va dire c'était leur introduction. Et moi je leur ai dit : « attention, la ville ce n'est pas un propriétaire bailleur, on n'a pas de logement » [...] (Pour) le contingent communautaire, il faut que les personnes aient des papiers. On ne les loge pas dans un logement social s'il n'avait pas de papiers. Nous ne sommes pas propriétaires de logements, ce n'est pas nous qui délivrons les papiers. Donc au collectif qui nous disait vous ne faites rien, j'ai rappelé que le logement c'était une compétence de l'Etat et que les papiers c'était une compétence de l'Etat. Et qu'à partir de là, la préfecture elle est tout à fait en droit de décider des papiers et de mobiliser le contingent (...) donc j'ai rappelé les principes de base. [...] Ils m'ont demandé de les accompagner à la préfecture. Ce que j'ai accepté parce qu'on était en accompagnement avec le DAL sur ces dossiers ».

En professionnelle de la politique, cette adjointe règle alors les relations avec la mobilisation sous une forme de quasi relation administrative omettant de préciser que son multipositionnement électif lui permet d'agir directement sur le contingent de logement communautaire et évitant une montée en généralité que l'on retrouve parfois lorsque les partis sont en situation d'opposition. A cet égard, Fabienne Keller, ancienne maire de Strasbourg, peut, plus facilement fustiger, lors de l'annonce de la vente de l'usine General Motors : « Ah, ces américains, ces multinationales ! »⁴³.

Par ailleurs, plus les élus cumulent de positions institutionnelles, moins ils s'appuient sur le mouvement social afin de privilégier la logique administrative de traitement du problème social. Ainsi, cette adjointe lilloise interrogée sur le mode d'action qu'est la grève de la faim offre par sa réponse une illustration de cet aspect :

« Je ne pense pas que ce soit un bon mode d'action. Parce que d'abord ça met les personnes en danger et ça je trouve que ce n'est jamais une bonne idée. Et que de toute façon, la méthode est toujours la même : on doit traiter le dossier individuel, et il faut du temps. Ce n'est pas parce que vous aller faire une grève de la faim, vous n'avez pas le papier, vous n'avez pas d'argent ... et bien il faut du temps (...) ce n'est pas parce qu'il y a une grève de la faim que l'administration tombe et que les démarches sont les mêmes ».

De même, le directeur de cabinet de l'adjoint au logement s'appuie essentiellement sur ses services pour traiter du problème des mal-logés :

⁴² Entretien avec une adjointe au maire de Lille

⁴³ Entretien délégué syndical CGT General Motors. Juin 2009.

« A la Mairie de Paris, c'est-à-dire qu'on a pas envie d'avoir un partenariat avec une association lambda. Nous, on a des services techniques, en l'occurrence le service technique de l'habitat qui est le côté ville qu'on paie à plus que temps plein pour pratiquer un recensement et un suivi très, très opérationnel des adresses »⁴⁴.

L'autonomisation des espaces politiques partisans et des mouvements sociaux a rendu plus complexe leurs relations. On constate alors moins une absence de rapports entre ces deux espaces qu'une professionnalisation de leurs rapports.

⁴⁴ Entretien chef de cabinet de l'adjoint socialiste à la mairie de Paris. Juin 2009.

Une complexification conjoncturelle des relations interorganisationnelles

La professionnalisation des relations entre partis politiques et mouvements sociaux se constate notamment dans certaines configurations temporaires propre à l'espace politique partisan et à l'état des ressources dont disposent les mobilisés.

Prises de position des acteurs partisans et rapport à la structure de l'espace politique partisan.

Les décisions politiques apparaissent comme enserrées dans divers systèmes de contraintes propres au champ politique et s'exerçant sur les acteurs politiques partisans : cycle électoral, niveau de détention des ressources institutionnelles. Les prises de position des acteurs partisans sont d'autant plus perméables aux revendications des mobilisations sociales que les échéances électorales sont proches. En 1995 une des têtes de liste socialiste dans un arrondissement populaire parisien s'empara de la lutte contre le saturnisme lors de la campagne électorale :

« Robert [prénom modifié] ne s'intéresse qu'aux dossiers politiquement payants, dans lequel il y a un bénéfice à tirer immédiat. Au début, quand on a commencé à s'occuper du saturnisme, il en avait rien à foutre. Il disait : « Tu nous emmerdes avec tes taudis. » Quand il a compris que c'était un sujet politique éminent et que ça risquait d'être au cœur des problématiques municipales, il s'en est emparé et l'a mis sur ses affiches électorales »⁴⁵.

Sur le dossier de l'A24, Marc-Philippe Daubresse présente une stratégie similaire. Sa position ministérielle au sein du gouvernement de Jean-Pierre Raffarin, puis sa fonction de leader régional du parti au gouvernement l'incite dans un premier temps à soutenir le projet d'autoroute. Il reprend alors les arguments en terme d'emploi et de dégorgement des axes routiers énoncés par Gilles de Robien et repris par le président de la Chambre de Commerce et de l'Industrie. Deux évènements viennent modifier les modalités de son positionnement. Candidat déclaré à la succession de Pierre Mauroy pour la présidence de la communauté urbaine de Lille, il s'efforce de tenir un rôle plus consensuel et de reprendre à son compte les positions prises par l'institution⁴⁶. Du reste l'abandon du projet suite au Grenelle de l'environnement correspond bien à sa campagne axée sur le développement durable et sa volonté de constituer avec Jean-Louis Borloo un pôle de centre droit au sein de l'UMP.

De même, lors des scrutins internes au sein du Parti socialiste, on constate que les dirigeants des motions minoritaires du Parti socialiste cherchent à se rapprocher des mobilisations sociales :

« J'ai demandé à quoi servait cette réunion, si c'est pour préparer le Congrès du Parti socialiste. Et il [un des responsables du courant NPS dans le Bas-Rhin] me dit : « non, non, c'est pour discuter des problèmes de l'automobile, de la crise, de voir comment on peut faire pour vous donner un coup de main ». On a dit : « on y va ». Mais bon, je lui avais dit : « nous on a déjà vu Bigot, Roland Ries, Armand Jung, Catherine Trautmann ». Alors tout ce qu'il m'a dit : « mais ça, c'est la gauche molle ! » (petit rire). Benoît Hamon était donc plutôt sur la gauche dure et les autres qu'on avait vus c'était la gauche molle. Donc on a été à cette réunion et on est ressorti pareil. Concrètement, ils ont fait une réunion, ils s'en sont servis pour leur Congrès et puis

⁴⁵ Entretien conseiller d'arrondissement et ancien adjoint d'arrondissement à la santé socialiste. Janvier 2008.

⁴⁶ DESRUMAUX Clément et PETITFILS Anne-Sophie, « L'intercommunalité en campagne à Tourcoing : construction de l' « enjeu » communautaire et réaffirmation de la prééminence mayorale par la droite » in LE SAOUT Rémi, *L'intercommunalité en campagne*, à paraître au PUR, Rennes 2009

après y a quoi comme résultat ? A un moment donné, si vraiment ils veulent nous aider, ils auraient assuré un suivi »⁴⁷.

Plus les échéances électorales sont proches, plus les acteurs partisans vont chercher à relayer, s'emparer des problèmes sociaux construits par les mobilisés. Néanmoins, une fois ces échéances passées, les prises de décisions publiques de chaque agent politique varient plus selon le niveau de ressources institutionnelles en relation avec les prises de position concurrentes. Ainsi, comme le souligne ce délégué CGT de Général Motors, Fabienne Keller adopte un discours plus proche de celui des mobilisés correspondant à sa position de challenger dans le champ politique en rupture avec celui tenu par les dirigeants socialistes Roland Ries ou Jacques Bigot :

« Elle [Fabienne Keller] était remontée contre la GM parce que en fin de compte les autres socialistes, ils avaient encore un discours plus mou que elle ! Plus mou que elle !!! [...] Mais bon, Fabienne Keller, elle n'est plus à la mairie alors elle peut faire des discours un peu plus enflammés »⁴⁸.

Pareillement, Roxane Decorte, conseillère de Paris UMP, relie à sa position de challenger dans le champ politique ses prises de position contre les décisions de la municipalité socialiste :

« Moi je suis dans l'opposition et être dans l'opposition c'est quelque chose de très frustrant parce que je peux juste intervenir lors des débats en Conseil de Paris ou faire des tribunes. [...] Voilà donc j'ai fait plusieurs fois une tribune, des vœux et quand il y a des questions budgétaires, je vais intervenir en disant : « on en fait pas assez ». »⁴⁹

La position dans les institutions et les contraintes temporelles sont des éléments clés pour comprendre la fluctuation conjoncturelle des opportunités politiques. Le projet d'autoroute A24 donne par exemple lieu à une cacophonie au sein de l'UMP et du PS. Les acteurs partisans prennent position non pas en fonction de leur parti politique mais de leur mandat et des positions institutionnelles qu'ils occupent. Le candidat UMP d'une circonscription traversée par le projet mène en effet la fronde des maires contre le projet sans concertation aucune avec l'appareil fédéral plutôt en faveur du projet à l'époque. Contrairement aux positions du PS du Pas de Calais et de Picardie, les membres socialistes du conseil général du Nord s'opposent également au projet qu'ils ne veulent pas financer, s'alignant ainsi avec les positions de leurs alliés dans l'institution⁵⁰. Concernant le locodrome, un élu au conseil général socialiste saisit le contexte de la mobilisation pour endosser le rôle de l'interlocuteur et asseoir ainsi son autorité⁵¹. En dehors du contexte électoral, les contraintes institutionnelles pèsent davantage sur les acteurs partisans. Si on constate un désintérêt actuel de la part des responsables socialistes en charge du logement à la mairie de Paris à l'égard des associations de mal-logés comme le DAL, cette situation a évolué à travers le temps. En effet, Jean-Yves Mano, actuel adjoint socialiste en charge du logement à la mairie de Paris, entretenait lors de la campagne électorale en 2001 des liens forts avec certaines de ces associations de mal-logés comme le DAL :

« « Avec le DAL, nous ne nous quittons plus, ces derniers temps... » glisse M. Mano en se hissant sur une chaise. L'adjoint au maire avait déjà eu deux entrevues, le 25 mars et le 9 avril, avec des représentants de l'association »⁵².

⁴⁷ Entretien délégué syndical CGT General Motors. Juin 2009.

⁴⁸ *Ibid.*

⁴⁹ Entretien conseillère de Paris UMP. Janvier 2009.

⁵⁰ Sur les stratégies coalitionnelles voir BUE Nicolas, 2006, Rassembler pour régner. Négociations des alliances et dispositif de domination localisée. L'union de la gauche à Calais 1971-2005, thèse pour le doctorat de science politique, Université Lille 2, CERAPS, 12 décembre 2006, dir. Michel Hastings.

⁵¹ Sur les stratégies des élus voir DESRUMAUX Clément, *Aux cœurs de campagnes de l'UMP*. op.cit. chap.5.

⁵² Le Monde, 20 avril 2001.

L'autonomisation des espaces politique partisan et des mouvements sociaux tend à aligner les prises de position des acteurs politiques sur la structure de l'espace politique partisan. Par conséquent, vouloir restituer les logiques des prises de position des acteurs politiques, c'est ne prendre en compte que les seules contraintes propres au jeu politique. Néanmoins, cette appréhension de ces relations est par trop mécaniste et déterministe⁵³. Elle oublie que conjoncturellement les acteurs des mobilisations sociales sont aussi en mesure de contraindre directement ou indirectement les prises de position ou les décisions des acteurs partisans.

Les ressources des acteurs des mobilisations en mesure d'influer les prises de position des acteurs partisans.

La disjonction de l'espace partisan et de l'espace des mouvements sociaux contribue à l'autonomisation des prises de position des acteurs politiques. Néanmoins, ces deux champs continuent à entretenir des rapports directs, lors des manifestations, et indirects à travers l'écho médiatique de la mobilisation, la présence des personnes relais au sein de l'administration et les actions judiciaires intentées par les mobilisés.

Si on compte peu d'acteurs multipositionnés au sein à la fois des mobilisations et des partis politiques institutionnalisés, on constate néanmoins que lors des manifestations les acteurs politiques et des mouvements sociaux se rencontrent. C'est alors l'occasion pour les mobilisés de pouvoir peser sur les prises de position des hommes politiques. A General Motors, la CGT a ainsi profité de la venue de Fabienne Keller, ancienne maire UMP, pour orienter ses prises de position en faveur des mobilisés :

« On avait dénoncé tout ce qui se passait au sein de l'entreprise et là, ça l'a révolté ! On lui a demandé des comptes. On lui avait dit : « c'est quand même vous qui les avez aidé » [Elle :] « Ouais, ouais c'est moi qui fait la vente des terrains [pour 1 euro symbolique], qui ait mis mon poids là-dessus » [Lui :] « Eh ben oui, voilà le résultat ! » [Elle :] « Ah ces américains, ces multinationales ! » »⁵⁴.

De même, si Roland Ries, maire socialiste de Strasbourg, ne se déplace pas sur les lieux de la mobilisation, il se rend cependant à la manifestation du 1^{er} mai. Cette rencontre rapide et informelle avec les travailleurs est alors l'occasion d'une reprise de contact entre les mobilisés et les élus socialistes strasbourgeois :

« Bon on a fait pas mal de mobilisations donc les politiques qui se trouvaient dans ces manifestations ont été interpellés par les travailleurs. C'est pour ça qu'ils nous ont convoqués à un moment donné. Par exemple Roland Ries, on l'avait vu au 1^{er} mai. Les travailleurs de la GM ont dit : « ah c'est Roland Ries ! » Donc ils ont été le voir et puis ils lui ont dit : « eh oh ! Qu'est ce que vous faites pour les travailleurs de Général Motors ? » [...] On a aussi croisé Catherine Trautmann, Armand Jung ».⁵⁵

Outre ce moyen direct de peser sur les acteurs politiques que représente la manifestation, les mobilisés peuvent également indirectement contraindre les élus à s'emparer du problème soulevé en cherchant à susciter l'intérêt des médias. En effet, les acteurs politiques partisan tentent de maîtriser à travers leur communication les cadrages journalistiques sur le sujet dont ils ont la charge. Ainsi, ce directeur de cabinet communique non en fonction des résultats obtenus ou des problèmes rencontrés par les acteurs publics pour lutter contre le logement insalubre, mais suivant sa représentation des réactions de l'opinion du public touchée par le mal-logement :

⁵³ NEVEU Erik, *Sociologie des mouvements sociaux*, La Découverte, Paris, 2005.

⁵⁴ Entretien délégué syndical CGT General Motors. Juin 2009.

⁵⁵ *Ibid.*

« Moi, je trouve que la ville de Paris communique pas mal sur ce sujet. On est au bon niveau. Si on en fait plus, les gens vont se dire : « ah oui, mais moi je suis pas dans l'habitat insalubre et je n'y ai pas le droit bien que j'en prenne plein la gueule tous les jours ». C'est faux, ils y ont le droit comme les autres. Si on en fait moins, on nous dira qu'on baisse les bras. Ce qui est faux. On met tout l'argent et l'énergie qu'il y faut. Donc on est un peu près au niveau de communication médian et c'est ce qu'il faut »⁵⁶.

Cet équilibre recherché par ce collaborateur d'élu dans sa communication peut être alors bouleversé par l'apparition d'une mobilisation relayée par les médias. Ainsi l'adjointe à la mairie de Lille déplore la médiatisation soudaine de la grève de la faim lors de la venue des personnalités parisiennes. La gestion de la mobilisation échappe au terrain feutré de l'administration pour devenir un dossier plus politique. Pour autant, si l'écho médiatique contribue à rendre visible les mouvements sociaux auprès des acteurs publics, la mise en forme journalistique peut également favoriser ou desservir les mobilisations. Certaines d'entre elles mettant en jeu un fort contenu émotionnel seront traitées plus facilement par les médias. Ainsi, comme le remarque le rapport d'activité 2007 de l'AFVS : *« le saturnisme infantile et a fortiori l'AFVS suscitent l'attention de la presse »*. A l'inverse, des mobilisations mettant en jeu des acteurs engagés à l'extrême gauche dont le discours est peu consensuel bénéficient d'un intérêt moindre de la part des médias notamment locaux⁵⁷. Les mobilisations à Général Motors à partir du mois d'octobre novembre 2008 sont le fait de la CGT dont le délégué fut également tête de liste Lutte Ouvrière lors des deux derniers scrutins strasbourgeois. Selon ce dernier, les DNA préfèrent alors interviewer le délégué CFDT plus proche de la direction et non engagé politiquement que lui-même qui tient un discours d'opposition envers la direction et les acteurs politiques :

« C'est vrai que après y a pas beaucoup de médias qui retransmettent ce qu'on a voulu passer comme message et surtout pas les DNA. Ca, c'est clair. Les DNA de toute façon, ils ont eu tendance à censurer beaucoup la CGT. Ils interviewent plus le secrétaire du CE qui est CFDT qui lui est pour l'accompagnement des licenciements. Il a même déclaré une fois dans le journal que si on sauve 1.000 emplois c'est mieux que rien ! »⁵⁸

Toutes les mobilisations ne bénéficient pas du même traitement dans la presse. Etant donné l'importance que peuvent donner les acteurs politiques à leur communication, l'écho médiatique, variant suivant la nature de la mobilisation, est donc en mesure de contraindre les prises de décision des acteurs politiques.

Par ailleurs, les mobilisés peuvent indirectement influencer sur les prises de décisions des acteurs politiques en entretenant des liens privilégiés avec les acteurs de la haute-administration. On le constate d'abord de manière négative. Selon les dirigeants de l'AFVS, c'est pour avoir poursuivi au pénal deux hauts-fonctionnaires parisiens en 1998 que leur association s'est trouvée mise au ban de toutes les instances de concertation sur le mal-logement sous les municipalités de droite comme de gauche :

« Y a eu une mise en examen quand même du responsable à la préfecture qui était chargé du saturnisme, d'une personne à la Mairie de Paris, je ne me souviens plus de qui exactement. Et puis y avait aussi le responsable du PACTE. Bon, ils n'ont pas apprécié quoi ! Et alors curieusement, ils nous en ont énormément voulu y compris leurs successeurs [les socialistes]. Ca doit être au niveau de l'Administration, même

⁵⁶ Entretien chef de cabinet de l'adjoint socialiste à la mairie de Paris. Juin 2009.

⁵⁷ NEVEU Erik, Sociologie du journalisme, Paris, La Découverte, 2004 (notamment les pages sur la presse quotidienne régionale : pp. 31 – 33).

⁵⁸ Entretien délégué syndical CGT General Motors. Juin 2009.

pas du personnel politique, mais du personnel administratif que ça a... ça a vraiment crispé les choses. Et on a jamais alors pu avoir une vraie collaboration »⁵⁹.

La haute fonction publique peut donc être une source de blocage pour les mobilisés. Mais elle peut également favoriser les mobilisations en leur fournissant certaines informations que les acteurs partisans se refusent à leur communiquer. Le syndicat CGT à General Motors, si il entretient des liens lâches avec les acteurs partisans et médiatiques, est tenu informer sur l'état d'avancement de la vente de l'usine General Motors à Strasbourg grâce à un haut-fonctionnaire en charge du dossier :

« Là, ils [plusieurs élus de la CUS et leur cabinet] se sont réunis avec la direction de GM. Bon la moindre des politesses c'était de dire : « voilà on va avoir une réunion avec la direction de GM ». Le seul qui est honnête, c'est le gars de la DIRA : Vincent Froelicher. C'est lui le plus honnête. Et c'est avec lui qu'on a les relations, c'est lui qui nous parle de ce qui se passe »⁶⁰.

En renseignant les acteurs des mobilisations sur le devenir de leur entreprise, ce haut-fonctionnaire permet à ces derniers d'entretenir la mobilisation et d'apparaître comme des acteurs légitimes pour les mobilisés.

Enfin les mobilisés peuvent contraindre les décisions publiques des acteurs politiques à la tête de collectivité en intentant des actions judiciaires. Ce fut le procédé employé par l'AFVS. Cette association s'attacha ainsi les services du cabinet d'avocats Teissonnières qui fut à l'origine des procédures judiciaires sur l'amiante. A la suite des décisions judiciaires, l'AFVS put alors obtenir des pouvoirs publics le relogement ainsi que l'indemnisation des familles habitant dans des immeubles causant le saturnisme :

« En référé on est tombé sur un juge super et on a obtenu le relogement de toutes les familles y compris les célibataires, les sans-papiers. Ensuite, on a engagé des requêtes devant la CIVI, la Commission des Indemnités des Victimes d'Infractions, et certains ont été indemnisés depuis »⁶¹.

Les mouvements sociaux mobilisent certaines ressources afin d'influer les prises de décision ou position des acteurs partisans : interpellation des élus lors des mobilisations, usage de l'écho médiatique suscité par la mobilisation, recours aux relations parmi les hauts-fonctionnaires et action en justice. Plus généralement, l'étude des relations entre partis politiques et mouvements sociaux nous donne donc à voir que les prises de position des acteurs partisans dépendent à la fois de la configuration politique et de l'état des ressources dont disposent les mobilisés.

⁵⁹ Entretien Président et membre fondateur de l'Association des Familles Victimes du Saturnisme. Janvier 2009.

⁶⁰ Entretien délégué syndical CGT General Motors. Juin 2009.

⁶¹ Entretien Président et membre fondateur de l'Association des Familles Victimes du Saturnisme. Janvier 2009.

Conclusion

Contrairement au parti de masse dont l'organisation partisane est définie par rapport aux relations qu'elle entretient avec la « société civile », le parti cartel tend à s'intégrer aux institutions publiques jusqu'à en devenir une partie ce qui l'amène alors à s'autonomiser de la Société civile. Ces changements affectant l'univers partisan pourraient être reliés avec l'évolution des liens entre partis politiques et mobilisations sociales. L'analyse de ces liens a été formalisée notamment à travers la notion de structure des opportunités politiques. Ce concept s'efforce de déterminer le niveau d'ouverture et de réactivité d'un système politique aux mobilisations, en faisant intervenir des variables structurelles et conjoncturelles. Néanmoins, en cherchant à intégrer toutes les caractéristiques de l'environnement social, cette notion en vient à se vider de son contenu. La clarification de cette notion nécessite alors de réaliser une étude empirique des relations entre mouvements sociaux et partis politiques.

Eléments de détermination des prises de position des acteurs partisans

Mobilisations	Types de mobilisation	Contexte politique	Relation des acteurs partisans à la mobilisation
Grève de la Faim pour des logements et une régularisation administrative	Association et collectif	Faible importance des échéances électorales.	Professionnalisée Gestion administrative
Lutte contre l'implantation d'une piste d'essai ferroviaire	NIMBY	Campagne électorale	Instrumentalisée
Lutte contre implantation d'une autoroute	Coalition de causes	Campagne électorale Solidarité gouvernementale	Fluctuation des positions en fonction du contexte
Lutte contre le saturnisme	Association et collectif.	Alternance droite – gauche.	Professionnalisée
Revente de l'usine général motors	Syndicale	Lutte interpartisane	Professionnalisée et/ou politique

Ce tableau synthétise les cinq mobilisations étudiées au cours des développements précédents. Malgré son caractère schématique, il nous renseigne sur les processus, non exclusifs les uns des autres, concourant à déterminer les prises de position des acteurs partisans. S'il ne peut rendre compte de la totalité des situations, ce tableau ambitionne de systématiser l'observation des relations entre partis politiques et mobilisations et appelle à généraliser l'analyse, au moyen d'études plus vastes. A la lecture de ce tableau, il apparaît que le rapport des acteurs partisans à la mobilisation ne dépend ni du contenu ni des formes de celle-ci. Il ne semble pas, à la lumière de ces mobilisations, qu'il y ait de proximité particulière entre les acteurs économiques ou les agriculteurs avec les partis de droite ni d'entente privilégiée entre certains mouvements et associations avec les partis de gauche. L'autonomisation des espaces politiques partisans et des mouvements sociaux a donc contribué à la dissociation de deux espaces obéissant à des logiques propres.

Cependant, par la diversité des mobilisations étudiées, on constate moins un abandon qu'une transformation des relations entre partis politiques et mouvements sociaux. L'autonomisation de ces deux espaces reste alors relative puisque, conjoncturellement, les acteurs partisans et des mouvements sociaux entrent en interaction. En effet, les liens attachant les partis aux mobilisations collectives semblent se caractériser moins par la multipositionnalité d'acteurs, qu'à travers une anonymisation et professionnalisation des rapports partis – mouvements sociaux. Ces transformations sont à remettre dans le cadre plus large de la

professionnalisation accrue des organisations partisans disposant d'un accès aux ressources institutionnelles. Celles-ci autorisent en effet le recrutement d'auxiliaires politiques en charge de suivre, susciter voire entraver ces mobilisations en fonction de l'état du cycle électoral ou de la position de l'élu dans l'espace politique –challenger/established. Néanmoins le professionnel de la politique doit faire face également à certaines contraintes : médiatiques, administratives ou judiciaires. Ces contraintes s'imposant à l'agent politique vont alors être autant de ressources que vont chercher à mobiliser les acteurs des mouvements sociaux. Il convient donc de souligner la complexification et non l'absence de rapports entre partis politiques et mouvements sociaux. En effet la construction des rapports partis politiques – mouvements sociaux font intervenir un acteur intermédiaire obéissant également à des logiques propres à son espace social.

BIBLIOGRAPHIE

- CEFAÏ Daniel et TROM Daniel, *Les formes de l'action collective. Mobilisation dans les arènes publiques*, Paris, Editions de l'EHESS, 2001.
- CHAMPAGNE, Patrick « La manifestation. La production de l'événement politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 52-53, 1984, pp. 19-41.
- DESRUMAUX, Clément. *Lille et la grève de la faim. Contribution à l'étude d'un registre protestataire par son analyse localisée*. Sous la direction de POLO, Jean-François, Institut d'Etudes Politiques de Rennes, 2006
- DURIEZ Hélène, « Modèles d'engagement et logiques de structuration des réseaux locaux de la gauche mouvementiste à Lille », *Politix*, 2004, vol. 17, n°68, pp. 165-199.
- JUHEM Philippe « Le cas de SOS-Racisme Médias, mouvements sociaux, espaces publics », *Réseaux*, 1999, Vol.17, n°98, pp. 119-152
- MANDINAUD Vincent et VIOT Pascal, « « Nimby », des bouts de jardins aux bords du politique ? Petite réflexion sur une journée de débat », *ethnographie.org*
- MATHIEU Lilian, « Rapport au politique, dimensions cognitives et perspectives pragmatiques dans l'analyse des mouvements sociaux », *Revue française de science politique*, vol. 52, n° 1, 2002
- NEVEU Erik. *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 2005
- NEVEU Erik, *Sociologie du journalisme*, Paris, La Découverte, 2004.
- OFFERLE, Michel. *Les partis politiques*. Presses Universitaires de France. « Que sais-je ? » 2006
- SAWICKI Frédéric et LEFEBVRE Rémi, *La Société des socialistes. Le PS aujourd'hui*, Editions du Croquant, 2006
- SIMEANT, Johanna. *La Causes des Sans-papiers*, Paris, Presse de Sciences Po, 1998.
- TARROW Sidney, *Democracy and disorder. Protest and politics in Italy, 1965-1975*. Oxford, Clarendon Press, 1989.

Annexe I - Présentation des mobilisations

Mobilisation autour du saturnisme :

- Le collectif naît à la fin des années 80 à l'initiative de membres de la CFDT suite à la mort de 2 enfants en 1985. Il regroupe également la LDH, la Confédération syndicale des familles.
 - Juin 1997 : Mise en veille du collectif suite à l'arrivée de Kouchner comme secrétaire d'Etat chargé de la Santé puisque celui-ci décide « d'en faire un problème majeur de santé public ».
 - 1998 : Création de l'AFVS (Association des Familles Victimes du Saturnisme) suite au rapport de la mission saturnisme infantile de Médecin du Monde de juillet 1997 montrant que le problème n'était pas réglé.
- Objectif de l'association (sources : entretien et documents de association) :
- parvenir à l'éradication du saturnisme en obtenant des pouvoirs publics la mise en place d'une politique de lutte contre cette maladie
 - aider les familles des victimes et diffuser l'information sur la maladie dans les populations à risque et auprès des professionnels
 - lutter contre le logement insalubre, première cause du saturnisme
 - obtenir des indemnisations pour les victimes « à la manière de ce qui a été réalisé par l'ANDEVA » (Association de lutte contre l'amiante).
 - décembre 2001, la ville de Paris lance un programme de dépistage du saturnisme chez les enfants.
 - 2001 : redéfinition des missions de la SIEMP avec comme objectif prioritaire la lutte contre le logement insalubre. Jean-François Blet (Les verts) est à sa tête.
 - juin 2002 : Jean-François Blet est démis de ses fonctions à la tête de la SIEMP. Raison invoquée par Bertrand Delanoë : notes de frais trop importantes. Selon d'autres sources, il s'agirait en fait d'un conflit entre Jean-Yves Mano (adjoint PS au logement) et Jean-François Blet dans lequel ce dernier

réclamait de la part de l'administration de la ville de Paris une collaboration plus grande dans le traitement du logement insalubre⁶².

-Juillet 2002 : la Commission d'Indemnisation des Victimes d'Infractions (CIVI) reconnaît que l'intoxication au plomb d'une quarantaine d'enfants peut être une infraction. Sanction pénale. En outre, elle déclare recevable les demandes d'indemnisation déposées par 12 familles de malades.

-Octobre 2004 : la C.A. de Paris (tribunal civil) reconnaît l'existence d'une infraction et indemnise les victimes de ce dommage.

-Le 18 et 19 mai 2005 : Suite à un dépôt de plainte de l'AFVS, 2 hauts fonctionnaires de la Ville de Paris sont mis en examen pour des faits remontant à juillet 2000 (affaire de la rue du Rhin). La Mairie de Paris, maintenant à gauche, réaffirme son soutien aux deux fonctionnaires et « exprime toute sa confiance à MM. Collas et Hansebout mis en cause de manière particulièrement injustifiée » (Extrait du communiqué de presse de la mairie de Paris).

-janvier 2006 : premier bilan de la Mairie de Paris : 13.000 personnes relogées depuis 4 ans.

-2007 : nouvelle décision d'indemnisation de familles victimes de saturnisme par la CA de Paris et Versailles.

-2007-2008 : Rencontre de l'AFVS avec Radanne (conseiller santé du Président Sarkozy) et Hirsch, haut-commissaire.

-Fin 2007, l'association comptait 60 adhérents et 2 salariés à mi-temps. En 2008, l'un d'eux passe à plein temps avec le dispositif de l'emploi tremplin de la Région Ile de France. Le financement de l'AFVS se réalise essentiellement par le biais d'autres associations (Abbé Pierre, Association des Paralysés de France, Secours Catholique, Fondation un monde pour tous...).

General Motors

-début de l'année 2008 : G.M. évoque son intention de procéder à une évaluation globale de ses actifs dans le monde avec pour objectif la vente de certains sites afin de générer 4 milliards de liquidités. DNA 30 août 2008.

-29 août 2008 : GM, en recherche de liquidité, annonce au comité d'entreprise qu'elle souhaite revendre son site industriel de Strasbourg spécialisé dans la construction de boîte de vitesse automatique.

-30 août : le délégué CFDT annonce dans les DNA qu'il ne jouera pas la politique du pire autrement dit refus d'un mouvement de grève. A l'inverse, le délégué CFDT annonce qu'il « mettra tout en œuvre pour faire bouger les salariés ». DNA 30 août 2008.

-30 août : Fabienne Keller (UMP) et Armand Jung décident de se rendre sur le site de GM Strasbourg pour exprimer leur soutien aux salariés. A cette occasion Fabienne Keller fait une déclaration remettant en cause les dirigeants du groupe et exprimant sa solidarité avec les salariés en lutte. Dans le même temps, Jacques Bigot (président de la CUS – PS) explique faire confiance aux dirigeants pour trouver les bonnes solutions afin de préserver l'emploi. Communiqué de presse également de Maurer, Grossmann et Jurdant.

-2 septembre : Armand Jung reçoit les délégués syndicaux.

-septembre : pétition dont les syndicats (CGT+CFDT) sont signataires. 900 signatures.

-septembre – octobre : AG sur le site de GM 1 fois par semaine. Dure au début 1h30 puis se réduit à 45 minutes.

-septembre – aujourd'hui : l'entreprise chinoise Weichai Power se porterait acquéreur de GM Strasbourg.

-7 octobre : manifestation des syndicats. Appel national/journée mondiale. 250 salariés de GM et Delphi sont dans la rue.

-12 octobre : dans le cadre du Congrès de Reims, Benoît Hamon rend visite aux salariés de GM Strasbourg.

-28 octobre appel à manifester de la CGT Métallurgie. La CFDT ne se joint pas à la manifestation. Environ 600 personnes selon la CGT. Moins de 500 selon les DNA. Manifestation avec des délégations de Peugeot et Ford. Présence de Laguiller et Besancenot.

-novembre – avril : mesure de chômage partiel.

-20 novembre : appel de la CGT à cesser le travail de 9h00 à 13h00 pour la venue de Bernard Thibault et contre les mesures de chômage partiel et pour exprimer leur inquiétude face à la revente de l'usine. Environ 600 personnes selon la CGT sont aux portes de l'usine et cessent donc le travail.

⁶² Cf Frédéric Charprier « Bertrand Delanoë : une irrésistible ambition », Presse de la Cité, p179 – 193.

-16 janvier : manifestation organisée par la CGT (sans la CFDT) devant le Conseil général du Bas-Rhin. Ils seront reçu au CG par M. Jautzy (représentant du Conseil Général) et Froelicher (représentant de l'ADIRA).
-29 janvier : manifestation de la CGT GM sans la CFDT.
-17 février : le délégué CFDT annonce que Weichel est repreneur du site. Fausse nouvelle.
-22 février : rencontre des dirigeants de GM Strasbourg avec Ries, Bigot, trautmman, Zeller, Loos, Maurer et Grignon (sénateur président de l'ADIRA).
-22 mars : déclaration de Bigot lors du Conseil de CUS : « les collectivités ne régleront pas les problèmes de Général Motors ».
-Juin : Bigot reçoit les dirigeants de GM et annonce que la direction américaine de GM est moins pressé de vendre le site.
-Juin : manifestation syndical : présence d'une vingtaine d'employés de GM sous la banderole de la CGT – GM. La CFDT, FO ou la CFTC n'ont pas de délégation.

Grève de la faim à Lille

1er Avril 2004-17 avril 2004

Une quarantaine de femmes africaines entament une grève de la faim dans un squat, boulevard de Strasbourg pour revendiquer un logement décent. Cette grève fait suite à une autre grève de la faim de 56 jours menée par 113 Sans-papiers de mai à juillet 2003.

Durant les premiers jours, le nombre de grévistes continue d'augmenter, mêlant ainsi des femmes aux situations administratives diverses.

Le 16 avril le DAL organise la visite de Monseigneur Gaillot, du Professeur Albert Jacquard et de Jean-Baptiste Eyraud. Marie-Christine Blandin (Sénatrice Verts) et Hélène Flautre (députée européenne Verts), se joignent aussi aux personnalités.

Une délégation composée de membres du DAL, de quelques personnalités et des porte-parole du « collectif 87 », est reçue à la mairie puis en Préfecture. Le Préfet accepte alors d'examiner les dossiers des 42 familles. Les grévistes et le DAL, quant à eux, s'engagent à ne pas ajouter d'autre famille, à reconnaître que 3 familles en situation irrégulière ne peuvent être logées et que le règlement de la situation s'étalera dans le temps.

La grève de la faim est donc suspendue le 17 avril.

Projet de piste ferroviaire d'essai dans les Flandres

29 mars 2007- 6 juin 2007

Projet de construire une boucle ferroviaire d'essai de prototypes dans le but de faire du Nord un pôle de construction de pointe. Que Valenciennes soit au train ce que Toulouse est à l'avion dira Borloo. 10 000 à 15 000 emplois seraient ainsi créés

Le 29 mars 2007 la Voix du Nord publie à la suite du Journal des Flandres les possibles implantations, l'un d'entre eux se trouve dans les Flandres entre Arnèke, Rubrouck et Wormhout des communes rurales de la 14e Circonscription.

Des associations se montent mêlant intérêt environnementaux et préoccupations immobilières.

Le 6 juin 2007 Odile Lesage, candidate PS suppléante annonce définitivement que le projet ne se fera pas dans les Flandres.

Projet de l'autoroute A24.

Juin 2004- Octobre 2007

Projet d'autoroute traversant le département du Nord et reliant Amiens à la Belgique pour désengorger l'A1 (Paris Lille). En réalité c'est un projet assez ancien puisque depuis les années 1970 les gouvernements successifs parlent de l'A1 bis. Mais c'est véritablement en juin 2004, lorsque Gilles de Robien, député-maire d'Amiens et ministre des transports, annonce sa volonté de voir ce projet sortir de terre, que les mobilisations débutent. Ce projet autoroutier rassemble de nombreux opposants dans les zones concernées par les 4 tracés mais plus largement dans les rangs des partis politiques. Mais dans le cadre de cette mobilisation rien n'est bien clair et les partis ne tiennent pas en tant qu'organisation puisque les prises de positions sont plutôt individuelles et conduisent à une cacophonie à gauche comme à droite.

Suite au Grenelle de l'environnement, le projet de l'autoroute semble abandonné même si quelques projets mineurs subsistent.

Annexe II : Organigrammes du PS

1997

Bas-Rhin	Nord
Premier Secrétaire fédéral	Premier secrétaire fédéral
Trésorier	Education
Parti	Projet
Election	Relations Extérieures
Relations avec le mouvement social	Vie associative, cadre de vie et environnement
Communication	Droit des femmes
-	Affaires sociales
-	Economie, exclusions
-	Elections
	Société
	Droit de l'homme
	Adhérents
	Communication
	Formation
	Culture
	Ville
	Développement durable
	Histoire
	Trésorerie

2000

Bas-Rhin	Nord
Premier Secrétaire	Premier secrétaire
Elections	Secteur public
Projet	Etudes et débats
Adhérents	Vie associative
Communication Ntic	Femmes et affaires sociales
Elus	Emploi
Formation	Elections
Trésorerie	Problèmes de société
Affaires régionales	Droit de l'homme
	Adhérents
	Communication
	Formation
	Europe et relations internationales
	Relations extérieures
	Trésorier

2005

Bas-Rhin	Nord
Premier Secrétaire	Premier secrétaire
Trésorerie et organisation	Parti
Coordination militante	Rénovation du parti
Elections	Parité, droit des femmes
Adhérents	Projet
Animation et développement du Parti	Entreprises
Formation	Discrimination
Projet	Emploi
Relations avec les élus	Education

Communication interne	Trésorerie
Relations extérieures et mouvement social	Droit de l'homme
Lutte contre les discriminations et droit des femmes	Formation, militants
	Elections
	Etudes
	Logement
	Transport
	Economie sociale et solidaire
	Institutions
	Relations Extérieures
	Services publics
	Affaires sociales

2008

Bas-Rhin	Nord
Premier Secrétaire	Premier secrétaire
Développement du Parti	Services Publics
Trésorerie et organisation	Education
Elections	Politique de la Ville
Relation avec la presse	Mouvement associatif et économie sociale et solidaire
Projet et conventions	égalité des territoires
Vie militante	Egalité des chances et laïcité
Communication	Solidarité
Droit des femmes	Décentralisation, Reforme de l'Etat et Collectivités Territoriales
Formation	Logement
Europe et Relations internationales	Développement Durable, Ecologie
Coordination des territoires	Industrie, énergie, eau
Adhérents	Emploi, Développement Economique
Rénovation du parti	Sécurité
	Europe et Relations Internationales